

ateurs

nt con-  
clients.

IALE



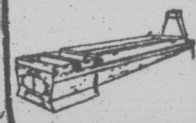
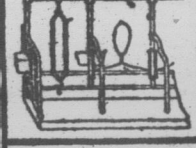
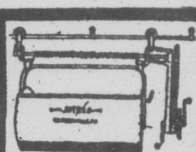
tente, cabine, etc. Attaches en cuir pour toute grosseur de tête. Tube à gaz ne faisant pas de bruit. Générateur automatique, en cuivre, s'accrochant à une ceinture. Éclairage 5 heures, remplissage. Toutes parties finies en émail cuit dur. Une livre, 14 onces. Noûlleuse brillante modèle le-lentilles \$10.90

atalogue d'articles de sport. **AM BUILDING** Co., Canada.

NEES

service  
ent une garantie de pre-  
satisfaction que vous obtien-

ME

enne laiterie de Québec.  
ent, plus hauts prix payés  
ienne Nationale.DE QUEBEC  
cré-Cœur Qué.

AS LIMITÉE

## ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec..... \$ 1.00  
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50  
Pour les Sociétaires de la Coopéra-  
tive Fédérée de Québec et de la  
Société des Jardiniers-Marailleurs.. 75c

Tarif des annonces 15c. la ligne. Annonce  
classifiée 3 sous du mot. Minimum 75 sous  
par insertion. Payable d'avance. Tarif en  
vigueur depuis le 1er octobre, 1928.

Pour abonnements et annonces, écrire au  
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 37, rue de  
la Couronne (Édifice Guillemette), Québec.  
Case postale 129.—Tél. 2-4297.

## LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ADMINISTRATION ET RÉDACTION  
37, DE LA COURONNE,  
QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC  
de la Société des Jardiniers-Marailleurs et de la Société d'Industrie Laitière  
de la Province de Québec.

## RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de  
la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techni-  
ciens et de praticiens agricoles, assistés  
de collaborateurs occasionnels et de corres-  
pondants de diverses institutions agricoles.  
Toute collaboration est sujette au contrôle  
du directeur.

La correspondance concernant la rédac-  
tion doit être adressée au Directeur du  
"Bulletin de la Ferme", Case postale 129,  
Québec.

Volume XVI—Henri Gagnon, Président.

QUÉBEC, le 9 NOVEMBRE 1928

Frs Fleury, Gérant.—Numéro 45

## Une campagne malhonnête

Aux Etats-Unis, le problème agricole est devenu d'une acuité indescriptible. Depuis 1922, la valeur des fermes a diminué de vingt mille millions de piastres et, pendant la même période, un million et demi de cultivateurs ont perdu leurs propriétés et les banqueroutes agricoles se sont accrues de mille pour cent.

D'un autre côté, on porte à quatre millions le nombre des chômeurs dans les villes américaines.

Ici, au Canada, notre situation est infiniment meilleure. Notre prospérité est réelle, tandis que celle des Etats-Unis est factice.

Nous ne prétendons pas que tout le monde est riche en province de Québec, mais nous croyons que la vie y est relativement plus facile, sur la terre et à la ville, que dans la plupart des pays du monde.

Ce que proclame bien haut notre grande institution financière canadienne-française, La Banque Canadienne Nationale, dans son dernier rapport mensuel, fait voir le contraste entre le progrès réalisé au pays et la situation plutôt précaire qu'existe outre-quarante-cinquième.

Nous voudrions publier ce rapport en entier, mais l'espace ne nous le permet point. Nous y voyons qu'au début du dernier trimestre de l'année, la situation générale du Canada est, à maints égards, plus satisfaisante qu'elle n'a jamais été. L'abondance de la production agricole, la hausse des prix de plusieurs produits de la ferme, l'accroissement du rendement des mines, la grande activité économique qui se manifeste depuis plusieurs mois, l'augmentation de la production du papier à journal, l'activité de l'industrie automobile, la métallurgie travaillant à plein rendement, l'industrie du bâtiment établissant un nouveau record, le tonnage des chemins de fer plus fort que l'an dernier, les recettes brutes des Chemins de fer nationaux et du Pacifique Canadien plus considérables que jamais, des débits bancaires en progression constante, tout indique une ère de prospérité comme le Canada n'en a jamais connu.

Quand le bâtiment va, tout va, assure le proverbe. Cela ne veut pas dire seulement que l'activité de la construction communique une impulsion à plusieurs branches de l'industrie et du commerce. Cela signifie aussi que la multiplication des chantiers révèle à la fois une excellente situation générale et une ferme confiance dans l'avenir. Les progrès constants qu'on relève, cette année, dans l'industrie du bâtiment, sont donc très significatifs.

La valeur des contrats de construction conclus en septembre, près de 45½ millions de dollars, excède de plus de 38 pour cent les chiffres du même mois de 1927.

Parmi toutes les données qui permettent de prendre une vue d'ensemble de la situation d'un pays, il n'en est peut-être pas de plus probante que la statistique du travail. Il est évident que le nombre des ouvriers et autres salariés pourvus d'emploi correspond au degré d'activité des affaires. Mais l'abondance du travail est à la fois effet et cause: c'est plus qu'un indice, c'est le facteur principal de la prospérité. La masse de la population, pour qui travaillent l'industrie et le commerce, n'a dans l'ensemble que des réserves très légères, et une somme importante de salaires est hypothéquée par des achats à tempérament. Dans ces conditions, le chômage aurait une influence immédiate sur l'activité économique. Il convient donc de nous féliciter des progrès de l'embauchage, qui n'ont guère ralenti depuis le commencement de l'année.

Et si nous jetons un coup-d'œil sur l'état bancaire, nous constatons que l'actif global des banques à charte a triplé depuis 1910. Les remarquables progrès économiques que révèle cette progression ont été pour le pays une cause de rapide enrichissement, ainsi qu'en témoigne l'accumulation des dépôts d'épargne.

Au point de vue du commerce, nous occupons aujourd'hui

## Les Concours Agricoles

Les concours agricoles n'ont pas besoin d'être définis parce qu'ils sont fort connus. Il y en a pour tout le monde et pour tous les goûts, à partir des concours de fermes qui demandent une forte somme d'ouvrage jusqu'à ceux dont les gens ne s'occupent même pas, en passant par la coopération dans les ventes et les expositions qui n'en sont que des formes.

On peut dire que presque toutes les améliorations agricoles ou du moins l'introduction des nouvelles méthodes dans la culture ou dans l'élevage ont servi de base à des concours agricoles plus ou moins importants. Ils ont donc plusieurs bons mouvements à leur crédit. Pour citer quelques exemples pris au hasard, disons que bien des cultivateurs ne s'occuperaient pas encore de la culture des choux de Siam ou du fourrage vert s'ils n'avaient débuté lors de l'installation d'un concours dans leur localité; d'autres, sous prétexte de concours, ont assaini leurs étables et certains colons ont agrandi leur domaine pour le même motif.

Tous ces concours qui demandent beaucoup d'ouvrage aux intéressés n'attirent pas à cause de la prime qui est toujours bien faible en comparaison du travail demandé. Les gens y prennent part un peu par émulation, mais surtout pour faire comme les autres et ne pas passer pour tirer de l'arrière aux yeux de leurs voisins, pour ne pas parler du but principal qui est l'adoption d'un procédé recommandable, chose, dont ils ne sont pas toujours convaincus quand ils acceptent qu'on mette leur nom sur la liste des concurrents.

Tout cela doit suffire pour faire voir que nous sommes favorables aux concours agricoles parce qu'ils font tant de bien. Mais les bonnes choses ont parfois des défauts et les concours agricoles n'en sont pas exempts lorsqu'on néglige ou que l'on met de côté leur motif principal qui est l'amélioration des méthodes. Il faut que ceux qui permettent ou organisent des concours soient en garde contre ces défauts, s'ils ne veulent pas qu'une chose fort recommandable en elle-même devienne inutile ou insignifiante.

Il ne faut pas, par exemple, qu'une société d'agriculture ou un Cercle agricole organisent des concours simplement pour employer les quelques piastres de sa caisse, que l'on admette dans un concours tous les individus qui ont droit d'y participer,

sans prendre leur consentement et sans savoir même si la chose les intéresse, quitte ensuite à faire voyager les juges inutilement lors du décernement des prix. Ce n'est pas bien intéressant pour un juge de concours d'être obligé d'expliquer longuement le but de sa visite en s'introduisant chez un individu dont le nom a simplement été mis sur sa liste.

Dans ces concours qui ne sont à peu près point organisés, il n'est pas rare qu'il aille décerner des prix, parfois assez substantiels, à des personnes qui n'en méritent point. En obtenant un prix qu'on ne mérite point, il est tout naturel de croire qu'il nous est dû. L'individu qui souffre de cette illusion finit par croire qu'il fait bien et s'attache encore plus fort à sa routine.

De tels concours sont nuisibles parce qu'ils engendrent la négligence ou l'indifférence et il faut bien se garder d'en établir. Il vaut toujours mieux avoir un petit nombre de concurrents s'occupant de leur affaire, travaillant en vue du concours qu'un grand nombre d'indifférents pour qui ces organisations ne valent rien.

Il y a aussi là une question de justice envers le Ministère de l'Agriculture, qui fournit ordinairement les juges des concours agricoles, ou du moins paye leurs dépenses. La Société d'Agriculture ou le Cercle agricole ont peut-être dépensé vingt-cinq piastres pour un concours mais il en coûtera parfois le double ou le triple de cette somme pour la faire juger.

Si nous voulons des concours, organisons-les comme il faut et ne séparons pas les deux choses qu'expriment les mots concours et améliorations.—Omer Caron.

## Le Concours de Vergers de St-Nicolas

Attribution des prix.

Ce sont MM. Maurice Talbot, spécialiste en culture fruitière, et Omer Caron, spécialiste en maladies des plantes, qui ont agi comme juges au Concours de Vergers de St-Nicolas, organisé par la Société du comté de Lévis.

Les prix ont été attribués comme suit: 1er, M. Arthur Brochu; 2e, M. Lucien Laliberté; 3e, M. Arthur Demers; 4e, M. Arthur Martineau; 5e, M. Désiré Moffet; 6e, M. Xavier Bolduc; 7e, M. Joachim Couture; 8e, M. Nazaire Dion; 9e, M. Alfred Allard; 10e, M. Benjamin Paquet; 11e, M. Xavier Hébert; 12e, M. Joseph F. Demers.

le cinquième rang parmi les puissances du monde, bien que le Canada compte à peine dix millions d'habitants. Nos échanges ont atteint le chiffre de près de 2½ milliards.

Il y a donc lieu pour nous d'avoir confiance en l'avenir de notre pays et de notre province en particulier. En présence des faits qui nous sont révélés, nous croyons fermement que ceux qui font preuve d'un pessimisme exagéré ont mal choisi le moment pour crier misère, d'autant plus que leurs plaintes non fondées peuvent contribuer à diriger nos compatriotes vers un domaine où, en fin de compte, tout est loin d'être rose.